



MUNICIPALITÉ
Saint-Valérien-de-Milton

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION

Adoption du règlement 226-2026 décrétant les taux de taxes et les différents tarifs pour l'exercice financier 2026

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par la soussignée, que lors de la séance extraordinaire tenue le 26 janvier 2026, le conseil a adopté le règlement suivant :

Règlement numéro 226-2026 décrétant les taux de taxes et les différents tarifs pour l'exercice financier 2026

Ce règlement est disponible au bureau de la soussignée, situé au 1390 rue Principale à Saint-Valérien-de-Milton aux jours et heures d'ouverture du bureau municipal, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Saint-Valérien-de-Milton, ce 27^e jour du mois de janvier 2026.

Caroline Lamothe
Directrice générale et Greffière-trésorière